

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mars 2015

SOCIÉTÉS MÈRES ET ENTREPRISES DONNEUSES D'ORDRE - (N° 2628)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 53

présenté par
M. Potier

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 8, substituer à la première occurrence du signe :

« , »

le mot :

« ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.